

PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

# Programme de suivi des indicateurs environnementaux et sociaux



Par Foresterie Nordic inc.



Date de la mise à jour annuelle : 28 octobre 2024 (revue direction)

Date de la mise à jour quinquennal : 28 octobre 2024 (révision)

# PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>ii</b>
<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b> .....	<b>1</b>
<b>Préserver la diversité et les valeurs écologiques qui y sont associées</b> .....	<b>1</b>
Récolter les produits forestiers sans excéder les niveaux d'une exploitation durable .....	1
Former le personnel forestier annuellement aux valeurs environnementales .....	2
Protéger les espèces préoccupantes, menacées ou en périls et leurs habitats .....	3
Gestion des matières dangereuses recyclables (MDR) .....	5
Limiter l'utilisation des produits chimiques antiparasitaires.....	6
Maintenir une structure résiduelle à l'intérieur et à l'extérieur des parterres de coupe pour qu'elles puissent remplir leurs fonctions écologiques.....	7
Éviter d'entreprendre des activités de récupération de bois dans une certaine portion des aires d'habitats brûlés.....	8
Conserver de grandes zones de forêts mûres et surannées (massif forestier) contenant peu de perturbation .....	9
Maintenir un réseau d'aire de conservation suffisant au sein des UAF .....	10
Avoir un plan de gestion des incendies de forêts.....	11
Contrôler la densité des chemins par sous-bassin selon leur degré de fragilité .....	12
Maintenir la diversité génétique des essences .....	13
Conserver des chicots et maintenir les populations d'espèces rares telles qu'épinette blanche et bouleau ainsi que des secteurs de cladonie inférieure à 4ha.....	14
Identifier des aires protégées et en assurer la protection .....	15
Protéger les valeurs associées aux FHVC.....	16
Protéger l'habitat aquatique en évitant l'apport de sédiment ;.....	18
<b>Maintenir et augmenter la productivité de la forêt</b> .....	<b>19</b>
Diminuer la perte de superficie productive.....	19
Limiter les dommages (défauts mécaniques) aux arbres résiduels après le passage de la machinerie.....	20
Protéger les sols de l'orniérage .....	21
Assurer le suivi et le respect des stratégies d'aménagement inscrites au PAFIT .....	22
Assurer la planification de récolte à l'extérieur des PFI .....	23
Assurer la diversité économique à long terme de la forêt .....	24
Maintenir et si possible augmenter le nombre de travailleurs associés à la seconde transformation .....	25
Embaucher des travailleurs autochtone.....	26
<b>Protéger les activités de subsistance des communautés autochtones</b> .....	<b>27</b>
Respecter l'entente Cris-Québec et les intérêts des Atikamekws.....	27
Mettre en place un processus de consultation avec les autochtones.....	28
Protéger les ressources culturelles des Autochtones, les sites de sépultures et autres ressources leurs appartenant.....	29
Protéger les sites et les camps de chasse et pêche des Non-Autochtones .....	29

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>		
<b>OBJECTIF GÉNÉRAL</b>	<b>Préserver la diversité et les valeurs écologiques qui y sont associées</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Récolter les produits forestiers sans excéder les niveaux d'une exploitation durable</b>	
Indicateur	Démontrer mathématiquement que l'analyse et le calcul de possibilité forestière repose sur une approche de précaution ;	
Mesure de performance	Volume de bois attribué et volume de bois récolté p/r à la possibilité forestière annuelle ;	
Repère	Données quinquennales fournies par le FEC et annuelle dans le cas des rapports de mesurage de FNI;	
<b>UAF</b>	<b>Cible</b>	<b>Résultat (23-24) (voir portail mesu-bois)</b>
26-61	128 152 m <sup>3</sup> (poss. for.= 143 600 m <sup>3</sup> )	Volume récolté : 14 508,78 m <sup>3</sup>
26-62	100 863 m <sup>3</sup> (poss. for.= 99 300 m <sup>3</sup> )	Volume récolté : 18 485,50 m <sup>3</sup>
26-64	259 196 m <sup>3</sup> (poss. for.= 317 100 m <sup>3</sup> )	Volume récolté : 128 160,65 m <sup>3</sup>
<b>Cible atteinte dans le cas des trois UAF</b>		
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>	
Indicateurs FSC	5.2.3	
Échelle	Paysage	
<b>Stratégie</b>	Valider les chiffres du FEC (principe de précaution) ; Respecter les volumes accordés au permis.	
<i>Révision</i>	<b>28 octobre 2024</b>	

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Former le personnel forestier annuellement aux valeurs environnementales</b>
Indicateur	Plan de formation de l'année en cours
Mesure de performance	Registre de formation
Repère	Registre de formation
<b>Cible</b>	<b>Résultat</b>
	<b>Année 23-24</b>
<i>Tous les travailleurs opérant FNI</i>	<i>Voir registre de formation F-01 (M.C)</i>
<b>Cible atteinte</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Échelle	N/A
Indicateur et critère FSC #	2.5.1
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire venir le personnel forestier pour une réunion annuelle au mois de mai de chaque année</li> <li>2. Monter un cahier de formation pour chaque processus</li> <li>3. Former tout le personnel à chaque début d'année</li> </ol>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>		
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Protéger les espèces préoccupantes, menacées ou en périls et leurs habitats</b>	
Indicateur	Fiches d'occurrence des espèces menacées ; Formation aux employés concernant ces espèces ; Sensibilisation sur les activités illicites de chasse et de pêche par les agents de conservation de la faune, Objectif de protection et de mise en valeur (OPMV) 4.3.6, p. 122; loi L.R.Q., chapitre E-12.01; 3PR44630	
Mesure de performance	Nombre d'observation des espèces et qualité des occurrences. Nombre d'hectare (ha) de forêt résiduelle conservée ;	
Repère	Voir les rapports de FaunENord (Protection_esp_peril); voir la liste des tableaux et fiches d'occurrences des espèces menacées ;	
<b>Espèce</b>	<b>Cible</b>	<b>Résultat</b>
Belette pygmée	Conserver 50m de bandes riveraines de large sur 100m de long autour d'une mention validée dans 100% des cas, éviter la scarification de la zone ;	Aucun
Campagnol des rochers		Aucun
Campagnol lemming de Cooper		Aucun
Carcajou	N/A (voir réf Michel Huot)	Aucune observation validée
Caribou Forestier	Mise en place de plan caribou Respecter les cibles des FHVC caribou	Plan caribou horizon 120ans. FHVC respectée (ref. p.23) Respect du principe de précaution proposé par le MRN. Évaluation du taux de perturbations et simulations moyen et long terme. 3 fiches d'observation
Chauve-souris cendrée	Conserver 15 tiges résiduelles à l'hectare dans les blocs de coupe. Faire des coupe PSA et CRV Voir la directive opérationnelle	0 chicots/ha (2661) 11.54 arbres vivants/ha (2661) <b>11.54 total/ha (2661)</b>
Chauve-souris rousse		0 chicots/ha (2662) 39.71 arbres vivants/ha (2662) <b>39.71 total/ha (2662)</b>
Chauve-souris rousse		11.11 chicots/ha (2664) 21.67 arbres vivants/ha (2664) <b>32.78 total/ha (2664)</b> <b>261.26 ha/ 5264.91 ha= 2.33% PSA</b> <b>2241.86 ha/ 5264.91 ha = 14.39% CRV</b>
Cougar	N/A	Aucune observation validée
Aigle-royale	Protection de 100% des nids	Aucun
Arlequin plongeur	N/A	Aucun
Faucon pèlerin	Protéger 100% des nids	Aucun nid d'identifié
Engoulevent d'Amérique	Protection de 100% des nids 50m de rayon	Aucun nid d'identifié
Garrot d'Islande	Conserver 15 tiges résiduelles à l'hectare dans les blocs de	Idem chauve-souris

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

	coupe. Faire 15% des PSA ; 5% CRV	
Hibou des marais	Protection de 100% des nids	Aucun nid répertorié
Hirondelle des rivages	Protection de 100% des nids	Aucun nid répertorié
Hirondelle rustique	Protection de 100% des nids	Aucun nid répertorié
Pygargue à tête blanche	Protection de 100% des nids	Aucun nid répertorié – fiches d’observation transmises au MFFP
Esturgeon jaune	Favoriser l’utilisation de ponts afin de protéger les frayères potentielles.	7 ponts posés en 2012-2013 dont 1 dans une frayère à doré au Tournemine et 1 rivière Maicasagi et étude d’impact. Pont Témiscamie installé 2017 et Pont Énard en 2018 pour club VTT
Tortue mouchetée	Protéger les sites de nidifications détectés	Aucune observation
Râle jaune	N/A	N/A
Agoséris orange	Appliquer le plan de protection pour ces espèces	Aucune mention d’occurrence
Aréthuse bulbeuse	Idem	Aucune mention d’occurrence
Aster ou solidago faux-ptarmica	Idem	Aucune mention d’occurrence
Calypso bulbeux	Idem	Aucune mention d’occurrence
Carex misandroïde	Idem	Aucune mention d’occurrence
Droséra à feuille linéaire	Idem	Aucune mention d’occurrence
Gnaphale de Norvège	Idem	Aucune mention d’occurrence
Gratiolle dorée	Idem	Aucune mention d’occurrence
Hudsonie tomenteuse	Idem	Aucune mention d’occurrence
Matteucie fougère à l’autruche	Idem	Aucune mention d’occurrence
<b>Période de remise des données</b>	<b>Annuelle</b>	
Critère FSC	6.4.2	
<b>Stratégie</b>	Valider les observations sur le terrain et auprès des observateurs ; Appliquer le plan de protection dans les cas de validation d’espèces en périls ou menacées ; Conserver des tiges résiduelles (15/ha) dans les blocs de coupe pour les oiseaux nicheurs et chauve-souris (lorsqu’applicable); Installer des ponts en bois aux endroits où la présence d’esturgeon jaune est potentielle ; Aires protégées, FHVC, plan de protection pour le caribou forestier (principe de précaution).	
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>	

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Gestion des matières dangereuses recyclables (MDR)</b>
Indicateur	Système de récupération des matières résiduelles compris dans BNQ ;
Mesure de performance	Registre des matières récupérées par Environnement Sanivac et géré par recyclage Ungava Déclaration des déversements
Repère	Matières résiduelles récupérées par période pour l'année 23-24
<b>Cible</b>	
<b>Résultat 23-24</b>	
Aucune non-conformité en lien avec la gestion des MDR	
<b>0 non-conformités</b>	
Nombre de déversement déclaré	
<b>23 déversements déclarés</b>	
<b>Cible atteinte</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Critère FSC	10.12.1
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation des employés en début de saison</li> <li>2. Bac de récupération au garage de FNI</li> <li>3. Contrat de suivi avec SEDAC Environnement de Chicoutimi au sujet des eaux usées</li> <li>4. Récupération des terres contaminées et traitement.</li> </ol>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Limiter l'utilisation des produits chimiques antiparasitaires</b>
Indicateur	Loi sur l'utilisation des pesticides P9-3, page 829 ;
Mesure de performance	Quantité de pesticides achetés ;
Repère	Preuves ou factures d'achat des pesticides ;
<b>Cibles selon l'indicateur</b>	<b>Résultat 23-24</b>
<i>0 quantité</i>	<b>0 quantité (bleuetière exclu)</b>
<b>Cible atteinte ;</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Échelle	Paysage
Indicateur FSC #	10.7.2-10.7.7
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire au minimum l'utilisation de pesticides pour nos opérations</li> <li>2. S'assurer d'avoir l'information nécessaire concernant les autres utilisateurs.</li> </ol>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	Maintenir une structure résiduelle à l'intérieur et à l'extérieur des parterres de coupe pour qu'elles puissent remplir leurs fonctions écologiques		
<b>Indicateur</b>	Proportion de forêt résiduelle au sein des aires perturbées		
<b>Mesure de performance</b>	Nombre d'hectare de forêt résiduelle exprimée % p/r à la superficie d'un chantier de coupe (agglomération de CMO ou de coupes conventionnelles et ratio de forêt résiduelle et coupée Photo-interprétation (échelle de l'assiette de coupe)		
<b>Repère</b>	<p><u>Forêt résiduelle totale</u> : bandes riveraines (avec ou sans prélèvement), refuges biologiques, EFE, îlots de vieillissement, aires protégées et intérêts autochtone, résiduel de la CMO</p> <p><u>Forêt résiduelle intérieure</u> : îlots, péninsules, arbres individuels, chicots et réserves riveraines à l'intérieur des assiettes de coupes, pratiques sylvicoles adaptées (15%), bouquets de rétention et autres formes de coupes à rétention variable si appliquée (5%)</p>		
	<b>Cibles</b>	<b>Résultats 23-24</b>	
Échelle du paysage	<b>&gt;50% de forêt résiduelle</b>	<b>Étude sous-bassin</b>	<b>52.02%</b>
Échelle du paysage	<b>20%</b>	Prochaine révolution (étude pire sous-bassin)	<b>23.23%</b>
Proximité au résiduel (Répartition paysage)	<b>&gt;75% à moins de 100 m</b>	60% du territoire est a moins de 100 m d'un résiduel	
PSA et CRV (annuelle)	<b>PSA = 5% CRV = 40%</b>	261.26 ha/ 3516.48 ha= 2.33% PSA <b>** (Recolte brulé)</b> 2241.86 ha/ 3516.48 = 14.39% CRV <b>** (Recolte brulé)</b>	
Chicot (annuelle)	<b>15 tige/ha</b>	2661-2662-2664 = 0-0-11.11 chicots/ha 2661-2662-2664 = 11.54-39.71-21.67 arbres vivants/ha 2661-2662-2664 = 11.54-39.71-32.78 total/ha	
<b>Cible atteinte</b>			
Période de remise des données	Quinquennal à l'échelle du paysage <b>Quinquennal (Révision réenregistrement)</b> <b>Annuelle à l'échelle de l'air de récolte</b>		
Échelle	Paysage et peuplement		
Indicateur FSC #	6.2.2, 6.6.1		
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pratique sylvicole adaptée (PSA) ;</li> <li>2. Bouquet de rétention (5%) ;</li> <li>3. Îlot de vieillissement ;</li> <li>4. Refuge biologique ;</li> <li>5. Séparateur de coupe ;</li> <li>6. Délaisé</li> <li>7. Sensibilisation et formation des travailleurs</li> </ol>		
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>		

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Éviter d'entreprendre des activités de récupération de bois dans une certaine portion des aires d'habitats brûlés</b>
Indicateur	Superficie de rétention à l'intérieur des brûlés ;
Mesure de performance	Nombre d'hectare récolté/hectare brûlé planifié ;
Repère	Shapefile (cutover) et RAIF;
<b>Cibles</b>	<b>Résultats 23-24</b>
≥40% de rétention selon le portrait de l'aire de trappe	<b>4 485.05 ha rétention 2 635.44 ha recolte dans M49, 62.30% rétention</b>
<b>Cible : N/A</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Échelle	peuplement ;
Indicateur FSC #	-
<b>Stratégie</b>	1. S'entendre avec le MRNF au sujet de la rétention à laisser; 2. Suivre le plan du MRNF
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Conserver de grandes zones de forêts mûres et surannées (massif forestier) contenant peu de perturbation</b>
Indicateur	Plan d'affectation et de protection des espèces menacées ou vulnérables, OPMV 4.2.3, p 123 ; Plans caribou secteur Témiscamie, Cosnier et Assinica, shapefile massifs forestier global
Mesure de performance	% des massifs forestiers pour les UAF 26-61, 26-62 et 26-64, plan caribou Témiscamie ; distance entre les aires en régénération ;
Repère	RAIF
	<b>Cibles interne</b>
Proportion en massifs (UAF 2661,2662 et 2664)	<b>20%</b>
Superficie moyenne des massifs	<b>De l'ordre des km<sup>2</sup> avec plusieurs de plus de 10 000 ha ;</b>
	<b>Résultats 2023-2028</b>
	UAF 26-61 et 26-62 26-64
Proportion en massifs	<b>22.1%</b> <b>336190/1522839</b>
Superficie moyenne des massifs	<b>11291 ha</b>
<b>Cible atteinte ;</b>	
Période de remise des données	<b>Quinquennal (Révision réenregistrement)</b>
Échelle	Paysage
Indicateur FSC #	6.5.2, 6.8.5
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Coupes adaptées</li> <li>2. Maintenir les valeurs associées aux FHVC et aux aires protégées</li> <li>3. Plan caribou</li> <li>4. Plan de gestion des voies d'accès (fermeture et remise en production de chemins forestiers);</li> <li>5. Plan de gestion des bassins hydrographique ;</li> </ol>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Maintenir un réseau d'aire de conservation suffisant au sein des UAF</b>
Indicateur	Analyse de carence Novasylnva
Mesure de performance	Proportion du territoire couvert par des aires protégées et de milieu naturel de conservation dans le but d'améliorer ou conserver les habitats fauniques et la diversité biologique
Repère	Shp aires protégées, UAF contour
	<b>Cibles interne</b>
Proportion de l'UAF couvert par des aires protégées	17%
	<b>Résultats 2020 (Toujours actuel)</b>
	UAF 26-61, 26-62 et 26-64
Proportion de l'UAF	<b>32%</b>
<b>Cible atteinte</b>	
Période de remise des données	<b>Quinquennal</b>
Échelle	Paysage
Indicateur FSC #	6.8.5, 6.8.7
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Respect des cibles et indicateurs des aires protégées et FHVC (ex. Protection intégrale des aires protégés)</li> <li>2. Coupe adaptée pour maintenir les vieilles forêts</li> <li>3. Assurer le maintien d'un corridor de fuite (Cha =7m et +) entre les massifs.</li> </ol>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Avoir un plan de gestion des incendies de forêts</b>
Indicateur	Plan des mesures d'urgence
Mesure de performance	Acceptation du plan par la SOPFEU et la CSST
Repère	Document ou rapport de l'année en cours
<b>Cible interne</b>	
Produire la documentation nécessaire, et la mettre à jour.	
<b>Résultat 23-24</b>	
<b>Plan d'urgence mis à jour dans le cadre de la certification BNQ</b>	
<b>Cible atteinte</b>	
Période de remise des données	Annuelle
Échelle	Paysage
Indicateur FSC #	-
Stratégie	-Mettre à jour la documentation. Mettre disponible dans les camps. -Formation début de saison.
<b>Révision</b>	<b>03 novembre 2024</b>

# PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Contrôler la densité des chemins par sous-bassin selon leur degré de fragilité</b>
Indicateur	Plan de gestion des voies d'accès par FaunENord;
Mesure de performance	Nombre de km de chemin par rapport à la superficie du sous-bassin en km <sup>2</sup>
Repère	Tableau synthèse de densité de chemin par sous bassin et projection 2014. Rapport de FaunENord intitulé Zones sensibles au niveau écologique Voir carte frayère du MRNF
<b>Cibles selon l'indicateur 6.3.16</b>	<b>Résultats 23-24</b>
<i><b>fragilité 1</b> : Maintenir une moyenne de densité de chemin à 1,25km/km<sup>2</sup> par sous-bassin</i>	<b>0.29 km/km<sup>2</sup></b>
<i><b>fragilité 2</b> : Maintenir une moyenne de densité de chemin à 1km/km<sup>2</sup> par sous-bassin</i>	<b>0.24 km/km<sup>2</sup>;</b>
<i><b>fragilité 0</b> : Maintenir une moyenne de densité de chemin à 1,75km/km<sup>2</sup> par sous-bassin lorsque non-fragile</i>	<b>0.28 km/km<sup>2</sup></b>
<i>Éviter la pose de ponceaux en deca de 500m en amont d'une frayère</i>	<b>Voir la section « remarque et résultats » aux pages 25 du PSIES</b>
<b>Cibles atteinte</b>	
Période de remise des données	<b>Quinquennal (Révision réenregistrement)</b>
Échelle	Paysage
Indicateur FSC #	6.1.5
Justification	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maintenir l'isolement et l'équilibre dans les zones fragiles sur le plan culturel ou biologique</li> <li>2. Éviter les perturbations linéaires favorisant l'expansion des populations de caribou forestier</li> <li>3. Protéger les cours d'eau et les populations qui les habitent</li> <li>4. Faciliter l'accès au territoire de trappe pour les autochtones</li> </ol>
Stratégie	<p>Afin d'atteindre l'objectif, nous allons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler la densité de chemin par sous-bassins selon leur degré de fragilité</li> <li>• Éviter la construction de chemins (-et celle d'autres perturbations linéaires) à l'intérieur ou à proximité des aires protégées ou en voie de le devenir</li> <li>• Préciser les stratégies d'abandon et d'entretien pour tous les chemins (<b>Comité gestion des chemins</b>)</li> <li>• Conserver l'isolement dans les zones qui sont fragiles sur le plan culturel ou biologique ou qui sont nécessaires pour le tourisme</li> <li>• Éviter les fins de chemins en boucle</li> <li>• Éviter les entrées en Y</li> <li>• Augmenter les distances de débardages en hiver et dans les secteurs non-sensibles à l'orniérage</li> <li>• Favoriser les chemins d'hiver lorsque possible</li> </ul>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Maintenir la diversité génétique des essences</b>
<b>Indicateur</b>	Cueillette de semences locales, coupe à rétention par bouquet, CPRS, coupe progressive d'ensemencement (CPE) et forêts résiduelles ; directive opérationnelle Voir aussi le feuillet intitulé « les territoires d'utilisation des cultures 2010 du MRNF» auprès de Jean-Pierre Boudreault.
<b>Mesure de performance</b>	Nombre de plan d'origine indigène reboisé par rapport au nombre de plan reboisé total
<b>Repère</b>	% de jeunes arbres reboisés d'origines indigènes
<b>Cibles selon l'indicateur 6.3.16</b>	<b>Résultats selon l'indicateur 6.3.16 23-24</b>
<i>100% de régénération avec des espèces indigènes (JPB)</i>	<b>92.82% même zone</b> <b>7.18% légère différence</b> <b>0% différence représentative</b>
<b>Cibles atteinte</b>	
<b>Période de remise des données</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Échelle</b>	Peuplement
<b>Critères et indicateur FSC #</b>	10.2.1
<b>Stratégie</b>	- Utiliser les feuillets de la provenance des cultures sur le territoire fournis par le MRNF. Elles indiquent la compatibilité avec le (s) secteur (s) à reboiser.
<b>Révision</b>	<b>11 novembre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Conserver des chicots et maintenir les populations d'espèces rares telles qu'épinette blanche et bouleau ainsi que des secteurs de cladonie inférieure à 4ha</b>		
<b>Indicateur</b>	Espèces maintenues là où elles sont rencontrées		
<b>Mesure de performance</b>	Nombre de chicot total /nombre d'hectare total ; Nombre de bloc où il y a eu conservation (cladonie, BOP, EPB) / nombre de bloc total		
<b>Repère</b>	Directive opérationnelle et visite terrain		
<b>Cibles selon l'indicateur</b>		<b>Résultats selon l'indicateur</b>	
		<i>Après récolte (23-24)</i>	
Chicot	Conserver 15 chicots/Ha	2661-2662-2664 = 0-0-11.11 chicots/ha 2661-2662-2664 = 11.54-39.71-21.67 arbres vivants/ha 2661-2662-2664 = 11.54-39.71-32.78 total/ha	
Cladonie	Protéger les pessières à cladonies de 4 ha et plus	<i>Oui voir nouvelle shp de protection du MFFP</i>	
EPB	Préserver les EPB de plus de 36 cm dans les blocs de coupe	<i>Oui, toute EPB</i>	
<b>Cibles atteintes</b>			
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>		
Échelle	Peuplement		
Indicateur FSC #	6.4.1		
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer des chicots par étêtage des cimes à 4 mètres lorsqu'il n'y en a pas</li> <li>2. Protéger les chicots naturels</li> <li>3. Shape des cladonies utilisé pour la planification.</li> <li>4. Formation et sensibilisation des travailleurs pour la préservation des espèces comme le bouleau et la cladonie</li> <li>5. Utiliser les fiches d'observation pour noter les coordonnées des cladonies et des EPB</li> <li>6. Ajouter ces observations sur un shape</li> <li>7. Révision annuelle des directives opérationnelles</li> </ol>		
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>		

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Identifier des aires protégées et en assurer la protection</b>
Indicateur	Analyse carence Novasyva
Mesure de performance	Hectares d'aires protégées
Repère	Cutover et RAIF
<b>Cibles selon l'indicateur</b>	<b>Résultats selon l'indicateur</b>
<u>12%</u>	<u>17%</u>
<b>Cible atteinte ;</b>	
Période de remise des données	<b>Quinquennal (Révision réenregistrement)</b>
Échelle	Paysage
Indicateur FSC #	6.5.1, 6.5.2
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Suivre les activités des compagnies attenantes à nos UAF</li> <li>2. Informer ces compagnies à la table d'information et s'assurer qu'ils ont un accès aux shapes de ces AP.</li> </ol>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>			
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Protéger les valeurs associées aux FHVC</b>		
Indicateur	Rapport de G. Boisseau et RAIF;		
Mesure de performance	Plan d'intervention et ha de coupe adaptée dans les FHVC en respect des valeurs à protéger ; Rapport intitulé «Stratégie et mesure de protection des FHVC»		
Repère	Tableau synthèse des valeurs à protéger pour chaque FHVC et RAIF annuel ; Shape des affectations ;		
<b>Cibles selon l'indicateur</b>			
UAF 26-61et UAF 26-62 : UAF 26-64 :			
<b>Valeur</b>	<b>Cible</b>	<b>Résultat</b>	<b>Menaces</b>
<i>HVC 5 - Site de plein air et d'observation Randonnée et canot-camping Terrain de villégiature Circuit panoramique Géologie particulière</i>	<i>Protection de l'encadrement visuelle ou application de PSA.</i>	<i>Coupe dans la FHVC Lac Chibougamau (Changement de prescription pour visuel bord de lac, chemins d'hiver)</i>	<i>Coupes forestières non adaptées, catastrophes naturelles</i>
<i>HVC 2 - Massif régional intègre</i>	<i>Densité chemin =&lt; 0.5 km/km<sup>2</sup></i>	<i>Valeurs protégées</i>	<i>Coupes forestières non adaptées, catastrophes naturelles</i>
<i>HVC 1 - Caribou</i>	<i>&lt; 35% de perturbation caribou Densité chemin = &lt; 0.5 km/km<sup>2</sup></i>	<i>Valeur protégée</i>	<i>Coupes forestières non adaptées, pertes des habitats, braconnage, changements climatiques</i>
<i>HVC 6 - Valeur autochtone</i>	<i>Paix des braves (100%) + collaboration avec le GTC et rencontre avec les maîtres de trappes</i>	<i>-ECQ appliquée à 100% - Rencontre avec le GTC périodiquement</i>	<i>Non respects des valeurs autochtones dans la planification, Coupe forestière, catastrophes naturelles, changements climatiques</i>

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

<i>HVC 4 - Milieu humide exceptionnel ; EFE unique ; Refuge biologique ; Site Assinica ; Parc ATO ; Parc Régional ; Héronnière ;</i>	<i>Protection totale " " " " " "</i>	<i>Valeurs protégées</i>	<i>Coupe forestière, catastrophes naturelles, changements climatiques</i>
<i>HVC 1 - Pygargue Sauvagine</i>	Protection de 100% des nids	Aucun nid d'identifié	<i>Coupe forestière, catastrophes naturelles, changements climatiques</i>
<i>HVC 4 - Frayère</i>	Moins de 1.25 km/km <sup>2</sup> de chemin / (bassin fragile1) Moins de 1.0km/km <sup>2</sup> de chemin / (bassin fragile2)	Respect de la densité de chemin par sous-bassin de fragilités 1 et 2.	<i>Mauvaise planification, changements climatiques</i>
	Éviter la pose de ponceau à moins de 500m en amont d'une frayère, si impossible, construction d'un pont	Pont construit en amont d'une frayère à esturgeon jaune et pont Témiscamie 2017 et pont Énard sentier de VTT 2018. Installation ouvrages amovibles pour le respect du libre passage du poisson	<i>Mauvaise planification, installation de ponceaux non planifiée correctement, changements climatiques</i>
Période de remise des données	<b>Annuelle Quinquennal (Révision réenregistrement)</b>		
Échelle	Paysage et peuplement		
Critère FSC #	Chapitre 9		
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer un shape identifiant les FHVC;</li> <li>2. % de coupes adaptées selon les valeurs à protéger;</li> <li>3. Mettre les valeurs à protéger dans le dossier «Affections &amp; recherche» dans Baseforêt sur serveurfiles ;</li> <li>4. Construction de pont si présence d'Esturgeon jaune;</li> <li>5. Remettre en production les chemins ans les FHVC à valeurs caribou;</li> </ol>		6.
<b>Révision</b>	<b>07 novembre 2023</b>		

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>		
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Protéger l'habitat aquatique en évitant l'apport de sédiment ;</b>	
Indicateur	RNI et PGAF, page 170 et 171	
Mesure de performance	% de ponceaux conformes annuellement selon les données du vérificateur interne (FNI)	
Repère	Objectif environnemental concernant les ponceaux dans les documents BNQ Avis d'irrégularité du MRNF dans le logiciel GCF et dans le système de non-conformité de FNI Vérification des ponceaux construits en hiver Vérification des ponceaux construits 3 ans avant l'année en cours Carte des frayères vs PGAF	
<b>Cibles selon l'indicateur</b>		<b>Résultats 23-24</b>
<b>Ponceaux récents (23-24)</b>	Régler les non-conformités	<b>82% (surtout intermittents)</b>
<b>Évaluation des ponceaux 5-10 ans</b>	<i>Réparer les ponceaux en état critique</i>	<b>Aucun ponceau avec besoin de réparation</b>
<b>Éviter la pose de ponceau en deca de 500m en amont d'une frayère. Si impossible, pose d'un pont.</b>	<i>100% des cas</i>	<b>100% (1 pont de glace 46-61-G01)</b>
<b>Remarque :</b> Modification du PGAF pour éviter la traverse d'un cours d'eau en deçà de 500 m en amont d'une frayère ; Annulation d'un chemin au PGAF pour éviter la traverse de plusieurs frayères.		
<b>Cible atteinte ;</b>		
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>	
Échelle	Sites	
Indicateur FSC #	6.4.2	
Stratégie	1- Inventorier et mise en conformité des ponceaux non-conformes 2- Inventaire et mise en conformité des vieux ponceaux (5-10 ans)	
<b>Révision</b>	<b>07 novembre 2024</b>	

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>OBJECTIF GÉNÉRAL</b>	<b>Maintenir et augmenter la productivité de la forêt</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Diminuer la perte de superficie productive</b>
Indicateur	Remise en production des aires ébranchages et gravières
Mesure de performance	Km d'aire d'ébranchage en andain / km d'aire d'ébranchage total Ha coupe avec multi / ha de coupe bois longueur Largeur moyenne des andains réalisés Gravière nivelée / Gravière total
Repère	Objectif environnemental BNQ gravière Km d'aire d'ébranchage remis en production
<b>Cibles selon l'indicateur</b>	<b>Résultats 23-24</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% de gravières en dérogation remises en production</li> <li>- 80% des aires d'ébranchage remises en production (2 ans après récolte)</li> <li>- Largeur moyenne des andains longitudinale (&lt;3.15m)</li> <li>- Utilisation de multifonctionnelle sur 20% du territoire</li> <li>- Nivelé 60% de nos gravières en fermeture d'exploitation</li> </ul>	<p><b>100%</b></p> <p><i>Longitudinal = Nouvel méthode de calcul contrôle de qualité en développement évaluation visuelle entre-temps.</i></p> <p><b>948/3516ha = 27.98%</b></p> <p><b>Suivi en continue (GCF)</b></p>
<b>Cible atteinte partiellement ;</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle et Quinquennale</b>
Échelle	Peuplement
Indicateur FSC #	6.3.5
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Récolte de résidus de coupe des aires d'ébranchage dans les secteurs proximaux à la ville de Chibougamau (Cogénération)</li> <li>2. Reboisement de ces aires d'ébranchage</li> <li>3. Remise en production des gravières + reboisement</li> <li>4. Brûlage d'andain dans certains secteurs seulement</li> <li>5. Andain longitudinal de 3.25m de largeur</li> <li>6. 20% de coupes adaptées avec multifonctionnelle dans les secteurs ciblés</li> <li>7. Ébrancher la cime jusqu'au fin bout afin de rapporter l'arbre en entier au moulin (évite un surplus de déchet de coupe sur le terrain)</li> </ol> <p>***Beaucoup d'utilisation de multi pour les chemins</p>
<b>Révision</b>	<b>04 novembre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Limiter les dommages (défauts mécaniques) aux arbres résiduels après le passage de la machinerie</b>
Indicateur	Plan de sondage (blessure) ; Inventaire CPRS
Mesure de performance	Nombre de tiges >2 cm sans blessure au DHP / nombre de tiges > 2 cm total (programme opération forestière).
Repère	Inventaire CPRS + inventaire de blessure ;
<b>Cibles</b>	<b>Résultats selon l'indicateur (23-24)</b>
<i>2 cm et + :</i> <b>80%</b>	<b>96.61%</b>
<i>2cm à 6cm :</i> <b>55%</b>	<b>78.9%</b>
<i>6.1cm à 9.9cm :</i> <b>35%</b>	<b>62.3%</b>
<b>Cible atteinte ;</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Échelle	Paysage et site
Indicateur FSC #	8.2.1
Justification	<p>Deux méthodes sont utilisées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lors de la mesure des CPRS, le technicien forestier fait un dénombrement du taux de blessure des tiges &gt;2cm et fait le ratio des tiges avec blessures sur celui sans blessure. Un pourcentage est alors défini.</li> <li>2. Selon un plan de sondage établi, le technicien valide si les classes de diamètre (2 à 6 cm) et (6.1 à 9.9 cm) sont protégées dans les parcelles de 1.13m. Ces parcelles sont regroupées en grappe de 10 à tous les ± 4 hectares</li> </ol>
Stratégie	- Formation et sensibilisation des travailleurs
<b>Révision</b>	<b>06 novembre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Protéger les sols de l'orniérage</b>
<b>Indicateur</b>	Logiciel interne (Opérations forestières), RNI et PGAF Type de sol Saison de coupe Shapefile de drainage (carte calcul) Procédure de réduction de l'orniérage
<b>Mesure de performance</b>	Sentiers orniérés /sentiers traversés (CPRS) ;
<b>Repère</b>	Fichier « opérations forestières/rapport d'orniérage par contracteur»
<b>Cibles selon l'indicateur</b>	<b>Résultats année 23-24 selon l'indicateur</b>
<i>Moyenne pour l'ensemble des blocs ≤15% ;</i>	<b>2661 : 0%</b> <b>2662 : 0%</b> <b>2664 : 10.04%</b>
<b>Cible non-atteinte</b>	
<b>Période de remise des données</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Échelle</b>	Peuplement
<b>Indicateur FSC #</b>	8.2.1
<b>Stratégie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation des employés en début d'année</li> <li>2. Sensibilisation des employés selon les données obtenues l'année précédente</li> <li>3. Suivi des données compilées dans le fichier « opérations forestières/rapport d'orniérage par contracteur »</li> <li>4. Directive opérationnelle (plan A et B) utilisée comme « Principe de précaution »</li> </ol>
<b>Révision</b>	<b>06 novembre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Assurer le suivi et le respect des stratégies d'aménagement inscrites au PAFIT</b>
Indicateur	Stratégie d'aménagement prévue au PAFIT
Mesure de performance	Ha d'aménagement réalisé à l'extérieur du quinquennal
Repère	Cutover, PGAF, RAIF ;
<b>Cibles selon l'indicateur</b>	<b>Résultats 23-24</b>
<i>0% des superficies traitées à l'extérieur du PAFIT (sauf pour les plans spéciaux + PIS)</i>	<b>0% à l'extérieur du 300%/BMMB/PaF</b>
<b>Cible atteinte</b>	
Période de remise des données	<b>Quinquennal (Révision réenregistrement)</b>
Échelle	Paysage
Indicateur FSC #	7.2.1
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre le PGAF à l'exception des cas spéciaux</li> </ul>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Assurer la planification de récolte à l'extérieur des PFI</b>
Indicateur	Fichier de forme de la planification d'aménagement aménagement.
Mesure de performance	Ha d'aménagement réalisé à l'intérieur des PFI
Repère	Cutover, PGAF, RAIF ;
<b>Cibles selon l'indicateur</b>	<b>Résultats 23-24</b>
<i>0% des superficies traitées à l'intérieur des PFI à l'exception de plans spéciaux</i>	<b>591.61 ha récoltés pour la remise en production après feu de forêt</b>
<b>Cible atteinte</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Échelle	Paysage
Indicateur FSC #	7.2.1
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre la planification des PAFI-O</li> </ul>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

# PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

<b>VALEUR ENVIRONNEMENTALE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Assurer la diversité économique à long terme de la forêt</b>
Indicateur	Avantages économique relié au tourisme et au PFNL
Mesure de performance	Consultation et harmonisation avec les cueilleurs de PFNL et les pourvoyeurs locaux et la SÉPAQ
Repère	Formulaire d'harmonisation et compte rendu de rencontre
<b>Cibles selon l'indicateur</b>	<b>Résultat 23-24</b>
N'obtenir aucune plainte en lien avec les PFNL ou les activités de chasse et pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Aucune plainte</li> <li>-Respect de l'entente pour les pourvoyeurs du lac Chibougamau</li> <li>-Harmonisation SÉPAQ (Niibishii)</li> <li>-FHVC villégiature</li> </ul>
<b>Cible atteinte</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Échelle	Site et paysage
Indicateur FSC #	4.4.1, 8.2.2
Stratégie	Collaborer au maintien des autres pratiques économiques du territoire Maintenir le processus de consultation avec les autres utilisateurs de la forêt.
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR SOCIALE &amp; ÉCONOMIQUE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Maintenir et si possible augmenter le nombre de travailleurs associés à la seconde transformation</b>
Indicateur	Travailleur associé à la seconde transformation
Mesure de performance	Nombre d'employé associé à la seconde transformation
Repère	Registre de travailleur associé au moulin, l'aboutage, poutrelle et CLT et employé lié au projet d'ingénierie.
<b>Cibles selon l'indicateur (2008)</b>	<b>Résultats (23-24)</b>
<i>110 personnes</i>	<i>350 emplois (Benoit Drolet)</i>
<b>Cible atteinte</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Échelle	N/A
Indicateur FSC #	5.4.1-5.5.1
Justification	
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenter de créer de nouveaux produits issus de la seconde transformation</li> <li>- Publiciser nos divers produits du bois (Nordic Structure Bois)</li> <li>- EPD de nos différents produits (Environnemental product déclaration)</li> <li>- Diversifier la gamme de produits</li> </ul>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR SOCIALE &amp; ÉCONOMIQUE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Embaucher des travailleurs autochtone</b>
<b>Indicateur</b>	Maintenir un pourcentage de plans à être reboisés par des travailleurs sylvicoles autochtone
<b>Mesure de performance</b>	Pourcentage de plans reboisés par catégorie d'employé (autochtone et non-autochtone)
<b>Repère</b>	RAIF et statistiques de Jean-Pierre Boudreault
<b>Cibles selon l'indicateur</b>	<b>Résultats année selon l'indicateur (23-24)</b>
<i>≥15% de plans reboisés par des travailleurs sylvicoles autochtones ;</i>	<p style="color: green;">Reboisement Autochtone : Eenatuk, 8 employés 141 000 plants</p> <p style="color: green;">Cree Lumber</p> <p style="color: green;">Entente Mistuk et Eenatuk.</p>
<b>Cible non-atteinte ;</b>	
<b>Période de remise des données</b>	<b>Annuelle</b>
<b>Échelle</b>	N/A
<b>Indicateur FSC #</b>	3.2.2, 4.3.1
<b>Justification</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux de chômage élevé (± 20%) dans les communautés autochtones ;</li> <li>2. Population en constante augmentation depuis 2002 ;</li> <li>3. Scolarisation inférieure à la moyenne. 55% des autochtones n'ont pas de certificat d'études secondaires ;</li> <li>4. Revenus d'emploi des autochtones basés sur des transferts gouvernementaux de l'ordre de 24% ;</li> <li>5. Favoriser un rôle accru des communautés autochtones en matière d'aménagement forestier ;</li> <li>6. Les compagnies autochtones sont indépendantes, les terrains étaient plus intéressants ailleurs.</li> </ol> <p style="color: black; font-weight: bold;"><i>Source : rapport socioéconomique. (Mathilde Turcotte)</i></p>
<b>Stratégie</b>	-Favoriser l'embauche d'autochtone ; -Former ces futurs travailleurs
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR SOCIALE &amp; ÉCONOMIQUE</b>	
<b>OBJECTIF GÉNÉRAL</b>	<b>Protéger les activités de subsistance des communautés autochtones</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Respecter l'entente Cris-Québec et les intérêts des Atikamekws ;</b>
Indicateur	Plaintes réglées en arbitrage (ECQ) ;
Mesure de performance	Nombres de plaintes réglées sans arbitrage ;
Repère	Non-conformité ;
<b>Cibles selon l'indicateur</b>	<b>Résultats année selon l'indicateur 23-24</b>
<i>0 plainte</i>	<i>0 plainte</i>
<b>Cible atteinte ;</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Échelle	N/A
Indicateur FSC #	3.1.2-3.1.4
Justification	1. >30% des autochtones pratiquent des activités de subsistance comme la chasse, la pêche et la cueillette de petits fruits ; <i>Source : rapport socioéconomique Mathilde Turcotte, 2009)</i>
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recevoir les demandes des autochtones (Cris et Atikamekws) au sujet des valeurs qu'ils veulent protéger (FHVC, 1%, 25%, sites culturelles, territoire de trappe etc.) ;</li> <li>- Intégrer ces demandes à nos suivis FSC et au dossier « Harmonisation » ;</li> <li>- Inviter les autochtones à toute nos tables d'information ;</li> <li>- Appliquer la coupe mosaïque (60/40) pour conserver un couvert forestier propice au maintien et aux déplacements de la petite et grande faune ;</li> </ul>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR SOCIALE &amp; ÉCONOMIQUE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Mettre en place un processus de consultation avec les autochtones</b>
Indicateur	Participation des autochtones aux tables GIRT ;
Mesure de performance	Preuves écrites des efforts fournis pour les rejoindre ;
Repère	Dossier des consultations autochtones ; Cartable d'harmonisation ; Compte rendu des réunions de la table GIRT et présences à ces tables ;
<b>Cibles selon l'indicateur</b>	<b>Résultats année selon l'indicateur 23-24</b>
<i>Rencontrer tous les communautés</i>	<i>Toutes les communautés rencontrées</i>
<b>Autochtone cris non-présent, rencontré personnellement lors des consultations</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Échelle	N/A
Critère FSC #	3.1.2-3.1.4
Justification	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser la communication entre les partis ;</li> <li>2. Signer des accords ;</li> <li>3. Comprendre le bien fondé de certaines revendications ou comportement des autochtones</li> <li>4. Comprendre et respecter la culture</li> </ol>
Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire parvenir aux autochtones concernés les avis de convocation aux réunions ;</li> <li>• Tenir certaines réunions dans la réserve si nécessaire ;</li> <li>• Rédiger les avis de convocation et les comptes rendus de réunion en anglais ;</li> </ul>
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

**PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024**

<b>VALEUR SOCIALE &amp; ÉCONOMIQUE</b>	
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Protéger les ressources culturelles des Autochtones, les sites de sépultures et autres ressources leurs appartenant. Protéger les sites et les camps de chasse et pêche des Non-Autochtones</b>
Indicateur	Liste des ressources culturelles et infrastructures appartenant aux Autochtones (confidentielle) et aux Non-Autochtones sur fichier numérique ;
Mesure de performance	Nombre de plainte formelle reçue ;
Repère	Procédure BNQ ; Directive opérationnelle ; Cartable d'harmonisation de Jean-Pierre Boudreault. Table d'information et RAIF ; Photos aériennes des années antérieures ; Cutover et numérisation du rubanement réalisée sur les parterres de coupe ;
<b>Nombre de plainte</b>	
<b>Résultats année selon l'indicateur 23-24</b>	
<b>Aucune</b>	
<b>Aucune</b>	
<b>Cible atteinte</b>	
Période de remise des données	<b>Annuelle</b>
Échelle	N/A
Indicateur FSC #	3.5.1-3.5.3
Justification	1. Importance des valeurs culturelles autochtones ; 2. Favoriser le partage d'information mutuelle ; 3. Reconnaissance par la population non-autochtone des valeurs culturelles de ces sites ;
Stratégie	-Lors des rencontres au sujet du PGAF et des FHVC, demander à l'Autochtone la largeur du buffer qu'il désire avoir autour de son camp de trappe et le genre de protection qu'il désire pour les autres ressources culturelles dont il veut assurer la protection ; -appliquer ces demandes sur les sites en question ; -Idem avec les Non-Autochtones dans le cas des camps de chasse et autres infrastructures dans nos secteurs de coupe ;
<b>Révision</b>	<b>28 octobre 2024</b>

# PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

<b>VALEUR SOCIALE &amp; ÉCONOMIQUE</b>							
<b>Objectif spécifique</b>	Conserver une mosaïque variée d'espèces, de tailles, de <i>classes d'âge</i> , de répartitions spatiales et de cycles de régénération correspondant aux valeurs du <i>paysage</i> dans la région						
Indicateur	Résultats vs cibles de composition forestières						
Mesure de performance	Résultat de composition de vieilles forêts par type forestiers						
Repère	Données écoforestières mise à jour avec les données les plus récentes						
	Type	Superficie VF	Superficie prod 4edec	%VF	DH	DS	Cible (PFP)
02661	F	796 ha	10,073 ha	8%	94,392 ha	31,000 ha	0%
	M	2,276 ha	39,856 ha	6%			2%
	R	180,233 ha	360,229 ha	50%			61%
02662	F	347 ha	7,596 ha	5%	42,367 ha	5,238 ha	0%
	M	929 ha	33,594 ha	3%			2%
	R	92,733 ha	280,369 ha	33%			61%
02664	F	1,937 ha	8,168 ha	24%	81,871 ha	5,974 ha	2%
	M	6,990 ha	54,734 ha	13%			5%
	R	116,538 ha	325,476 ha	36%			58%
<b>Cible atteinte</b>							
Période de remise des données	<b>Quinquennal (Révision réenregistrement)</b>						
Échelle	Paysage						
Indicateur FSC #	6.8.1						
Justification	Les vieilles forêts sont en constant évolution, la plupart se trouvent au sein de par cet d'aires de conservation. De plus, aucune récolte n'est effectuée dans les peuplements mixtes ni les peuplements feuillus dans les UAF certifiés						
Stratégie	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Coupes adaptées (PSA)</li> <li>2. Vieillessement des forêts au sein des refuges biologiques, des aires protégées et du parc ATO.</li> <li>3. Ré analyse complète de l'âge des vieilles forêts à la mise à jour de l'inventaire</li> <li>4. Principe de précaution car vieille foret au sein des dh et ds (veille foret ouverte).</li> <li>5. Stratégie des peuplements mixtes</li> </ol>						
<b>Révision</b>	<b>21 novembre 2024</b>						

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
1	98 509	Massif régional	Zone intègre (caribou)	< 0.5 km/km2 chemin	0.04 km/km2	Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Autochtone	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Refuges biologiques,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Frayère (3)	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.0 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé - #74=0.13, #140=0.27, #563=0.03 et #70=0 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.
2	66 709	Massif régional	Zone intègre (caribou)	< 0.5 km/km2 chemin	0.03 km/km2	Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			PFI	Aucune récolte dans le PFI	Valeur protégée (2023)	Shape « PFI »
			Autochtone	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Aire protégée candidate,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Refuges biologiques.	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
3	221 595	Massif national	Caribou	< 35% de perturbation caribou < 0.5 km/km2 chemin	- 37.16%  - 0.08 km/km2	PSA ;  Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Autochtone	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Parc ATO	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Aire protégée candidate	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Refuges biologiques	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			EFE et EFE uniques,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			PFI	Aucune récolte dans le PFI	Valeur protégée (2023)	Shape « PFI »
4	53 481	Massif régional	Zone intègre (caribou)	< 0.5 km/km2 chemin	0.18km/km	Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Autochtone,	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica,	Protection intégrale		
			Milieu humide exceptionnel,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Espèce en danger	Zone de protection	Valeur protégée	Shape « protection »
			Frayère (1)	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.0 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé  -#74=0.13 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.
5	51 100	Massif régional	Zone intègre (caribou)	< 0.5 km/km2 chemin	0.14 km/km2	Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Autochtone,	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Aire protégée candidate,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Milieu humide exceptionnelle,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Frayère (3).	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.0 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé  - #74=0.13, #238=0.27 et #3=0.15 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.
6	4 023		Ligne Hydro-Québec,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Zone intègre (caribou)	< 0.5 km/km2 chemin	0.48 km/km2	Aucune activité prévue prochain quinquennal
			Autochtone,	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica.	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
7	365	Autres valeurs	Ligne Hydro-Québec	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Site Assinica	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
8	2 747	Caribou/autochtone/autres valeurs	Ligne Hydro- Québec ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Zone intègre (caribou)	< 0.5 km/km2 chemin	0.23 km/km2	Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Autochtone ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge Biologique	Protection Intégrale	Valeur Protégée	Shape « protection »
			Site Assinica	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
9	6 470	Caribou/autochtone/autres valeurs	Caribou,	<35% de perturbation caribou < 0.5 km/km2 chemin	- 38.23%  - 0.44 km/km2	Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Autochtone ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
10	7 326	Valeurs autochtones/ Autres valeurs	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
11	4 033	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
12	1 685	Valeurs autochtones/ Autres valeurs	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
13	3 607	Valeurs autochtones/ refuge biologique	Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
14	4 429	Caribou/autochtone/autres valeurs	Zone intègre (caribou)	< 0.5 km/km2 chemin	0.04 km/km2	Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
15	675	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
16	1 163	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
17	1 349	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
18	310	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Frayère	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.0 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé  -#74=0.13 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.
19	5 565	Caribou/autochtone/autres valeurs	Zone intègre (caribou)	< 0.5 km/km2 chemin	0.56 km/km2	Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Site Assinica	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
20	716	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
21	13 083	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Refuge biologique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Aire protégée candidate	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
22	1 245	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Ilot de vieillissement	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Site Assinica ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
23	17 747	Caribou/autochtone/autres valeurs	Zone intègre (caribou)	< 0.5 km/km2 chemin	0.42 km/km2	Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Frayères (3)	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé - #74=0.13, #140=0.27 et #567=0.48 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.
24	887	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
25	2 787	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
26	1 989	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
27	236	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
28	506	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Frayères	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.0 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#144=0.18 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.
29	351	Autres valeurs	Frayère ;	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#140=0.27 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.
30	418	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
31	141	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Site Assinica	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
32	11 461	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Parc ATO	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Sentier portage ;	Protection 20 m de chaque côté du sentier	Aucune coupe	Consultation shp. affectation
			Frayère	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé  -#479=0.18 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.
33	1 193	Autochtone/autres valeurs	Caribou (Approche de précaution)	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
34	1 031	Valeurs autochtones, Parc ATO	Parc ATO	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
35	317	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
36	54	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
37	3 966	Autochtone/autres valeurs	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Sentier de motoneige	Protection 20 m de chaque côté du sentier	Aucune coupe	Consultation shp. affectation

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
38	1 989	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
39	1 200	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Sentier portage	Protection 20 m de chaque côté du sentier	Aucune coupe	Consultation shp. affectation
40	725	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
41	335	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
42	3 127	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
43	2 058	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
44	978	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
45	1 431	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Frayère	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé  -#407= 0.96 et #405= 0.59 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.
46	266	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
47	14 867	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
48	537	Autres valeurs	Milieu humide exceptionnel	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
49	1 561	Caribou/autochtones/autres valeurs	Caribou ;	<35% de perturbation caribou < 0.5 km/km2 chemin	- 58.68%  - 0.27 km/km2	PSA ;  Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			EFE unique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
50	1 165	Autochtone/autres valeurs	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
51	8 160	Caribou/autochtones/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Caribou ;	< 35% de perturbation caribou < 0.5 km/km2 chemin	- 86.47%  - 0.65 km/km2	PSA ;  Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Refuge biologique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Frayère	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé  - #531=0.48 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.
52	5 313	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
53	1 999	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
54	2 848	Caribou/autochtones/autres valeurs	Caribou ;	< 35% de perturbation caribou < 0.5 km/km2 chemin	- 69.22%  - 0.34 km/km2	PSA ;

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
						Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
55	47	Autochtone/autres valeurs	Aire protégée ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
56	196	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
57	42	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
58	25	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
59	8	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
60	13	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
61	43	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
62	116	Valeurs autochtones/ Autres	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
63	19	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Aire protégée	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
64	17	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Aire protégée	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
65	61	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
66	20	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
67	78	Valeurs autochtones	Autochtones	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
68	132	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
69	1 513	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Sentier aménagé de canot-camping ;	-Protection de l'encadrement visuel ou PSA	Aucune récolte	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Camping rustique	-Protection de l'encadrement visuel ou PSA	Aucune récolte	Shape « protection »
70	1 352	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
71	227	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
72	14 350	Caribou/autochtones/autres valeurs	EFE unique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Caribou	< 35% de perturbation caribou < 0.5 km/km2 chemin	- 66.19%  - 0.47 km/km2	PSA ;  Plan fermeture de chemin ; minimiser le réseau routier
			Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			EFEs	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
73	2 440	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Refuge biologique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
74	13 875	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Milieu humide exceptionnelle,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Secteur Archéologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « UFZ »
			Refuge biologique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
75	639	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
76	4030	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Refuge biologique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
77	115	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Frayères.	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.25km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé  -#572=0.20 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
78	102	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Frayères.	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#423=0.17 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.
79	169	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Frayères.	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#414=0.30 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.
80	54	Autochtone/autres valeurs	Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
81	33	Autochtone/autres valeurs	Parc ATO	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
82	27	Autochtone/autres valeurs	Parc ATO	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Autochtones ;	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
83	262	Autres valeurs	Parc ATO	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Refuge biologique ;	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
84	212	Autres valeurs	Refuge biologique.	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
85	172	Autres valeurs	Refuge biologique.	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
86	51	Autres valeurs	Frayère.	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#140=0.27 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.
87	112	Autres valeurs	Réserve Assinica	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Frayère.	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#572=0.20 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.
88	25	Autres valeurs	Frayère.	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#386=0.28 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
89	36	Autres valeurs	Frayère.	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#217=0.80 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.
90	48	Autres valeurs	Frayère.	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#129=0.53 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.
91	65	Autres valeurs	Frayère.	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.25 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#397=0.35 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
99	63 981	Massif régional	Habitat Caribou,	> 35% de perturbation caribou < 0.5km/km2 chemin	- 46.64% - 0.02 km/km2	Plan fermeture de chemin ; 20% de PSA
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Site Assinica,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			PFI	Aucune récolte dans le PFI	Valeur protégée	Shape « PFI »
98	17236	Massif régional	Autochtone,	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Nid_ESMV	Buffer protection 300m	Valeur protégée	Shape « UFZ » et « Protection »
			Refuges biologiques.	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
92+97	1069 + 32	Valeurs multiples	Frayère	- Éviter ponceau < 500m en amont - < 1.0 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé -#210= 0.32 km/km2	

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Géologie particulière	Protection intégrale	Valeur protégée	N/A
			EFE	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Refuges biologiques.	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
93	2386	Valeurs multiples	Parc régional	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Site plein air et observation	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Randonnée	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Vieille forêt	> 50% vieille forêt	49.22%	Aucune coupe
			Frayère	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.0 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé  -#165=0.19 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.
96	3501	Valeurs multiples	Autochtone,	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Héronnière	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Nid pygargue	Buffer protection 300m	Valeur protégée	Shape « UFZ » et « Protection »
94	9109	Valeurs multiples	Ligne Hydro-Québec,	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Frayère	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.0 km/km2 dans sous-bassin	- Pose d'un pont (frayère)  -#210=0.32 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de frayère.
			Autochtone,	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
			Randonnée			
			Circuit panoramique	Coupe PSA et CRV	Aucune coupe	Consultation des shape de protection, table d'information avec bénéficiaire et villégiateurs
			Vieilles forêts	> 50% vieille forêt	- 28.58%	PSA,
			Terrain villégiature	100% de coupe selon entente avec les villégiateurs	Coupe PSA (entendu avec villégiateurs)	Rencontre avec villégiateurs, PSA, modalités de chemin
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Fraysère	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.0 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé  -#210=0.32 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulté shape de fraysère.
95	2819	Valeurs multiples	Terrain villégiature	Protection de l'encadrement visuelle par l'application de PSA.	Aucune coupe	Consultation des shape de protection, table d'information avec bénéficiaire et villégiateurs
			Circuit panoramique	100% de coupe selon entente avec les villégiateurs	Aucune coupe	Consultation des shape de protection, table d'information avec bénéficiaire et villégiateurs
			Refuge biologique	Protection intégrale	Valeur protégée	Shape « protection »
			Autochtone	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
100	2225	Collectivité local/ autre	Terrain villégiature à proximité	Protection de l'encadrement visuelle par l'application de PSA.	Aucune coupe pour le moment.	Consultation des shape de protection,  Carte écoforestière, table d'information avec bénéficiaire et villégiateurs

## PROGRAMME DE SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX (PSIES) 2023-2024

ID	Superficie ha	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES	VALEURS DE CONSERVATION	CIBLE DE CONSERVATION	RÉSULTAT 2023-2024	Stratégie
			Autochtone	Respect de l'ECQ	ECQ respecté	Application de l'ECQ
101	46307	Valeurs multiples	Frayère	- Éviter ponceau < 500m en amont  - < 1.0 km/km2 dans sous-bassin	- Aucun nouveau ponceau aménagé  -#210=0.32 km/km2	Procédure classification cours d'eau ; consulter shape de frayère.
			Terrain villégiature	Protection de l'encadrement visuelle par l'application de PSA.	Coupe PSA dans l'encadrement visuel	Consultation des shape de protection,  Carte écoforestière, table d'information avec bénéficiaire et villégiateurs